



UNIVERSITÉ PARIS 1
PANTHÉON SORBONNE
ÉCOLE D'ÉCONOMIE
DE LA SORBONNE



2^e année de licence d'économie

Année 2021 - 2022

Chers étudiants,

C'est avec un immense plaisir que toute l'équipe de licence vous accueille à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Vous faites partie de l'École d'économie de la Sorbonne (EES) qui est le plus grand département universitaire d'économie de France. Cela va vous permettre non seulement de bénéficier d'enseignements d'excellence, dispensés par plus d'une centaine d'enseignants chercheurs, avec l'appui de doctorants, mais aussi de pouvoir vous engager sur différents parcours qui vous mèneront vers nos masters et vers le monde du travail.

L'école d'économie de la Sorbonne relève le défi de proposer à ses étudiants une formation pluraliste en économie pour les préparer à la complexité des enjeux présents et futurs d'un monde globalisé et changeant.

Pour relever ce défi et offrir à nos étudiants les clés de leur réussite, nous cherchons à répondre à leurs besoins et à les accompagner dans toutes les étapes de leur formation au sein de l'EES.

Bertrand Wignolle
Directeur de l'École d'économie de la Sorbonne

Sommaire

Informations générales	3
Contacts	4
Inscriptions administratives	8
Inscriptions pédagogiques	9
Calendrier du début de semestre	11
Espace numérique de travail	12
Enseignements et examens	13
Handicap et maladie chronique	15
Stages	16
Changement d'orientation	17
Mobilité d'études	18

Informations générales

Nous vous invitons à lire attentivement les informations que vous trouverez dans ce guide. Vous devrez, souvent, chercher par vous-même la plupart des renseignements disponibles en ce qui concerne la scolarité, les aides sociales, la vie culturelle... N'attendez pas que l'information vous arrive ! Vous pouvez notamment compter sur le secrétariat de licence 2 pour vous y aider mais l'essentiel de ce dont vous avez besoin se trouve dans ce présent guide et sur :

- **les différents guides de l'université** (en particulier le *Guide de l'étudiant* disponible sur <https://www.pantheonsorbonne.fr/vie-etudiante>) ;
- **le site internet de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne** (<https://www.pantheonsorbonne.fr>) ;
- **le site internet de l'École d'économie de la Sorbonne** (<https://economie.pantheonsorbonne.fr>) ;
- **l'espace pédagogique interactif (EPI) InfoL2** (<https://cours.univ-paris1.fr/>) ;
- **l'intranet étudiant** (<https://intranet.pantheonsorbonne.fr/ent/intranet>) ;



Nous vous conseillons d'activer rapidement votre compte en ligne universitaire et votre courriel étudiant (prenom.nom@etu.univ-paris1.fr). Toute l'information (communication des enseignants, examens, absence des enseignants, changement d'emploi du temps...) vous sera communiquée sur ce courriel. Vous pouvez paramétrer cette boîte pour un renvoi automatique vers votre courriel personnel. L'administration de l'École d'économie de la Sorbonne considérera toute information envoyée comme acquise. Si vous constatez des anomalies dans la réception de vos messages électroniques, vous devrez le signaler à l'adresse assistance-dsiun@univ-paris1.fr.

Contacts

Vous êtes étudiants en 2^e année de licence à l'École d'économie de la Sorbonne (UFR02 - Unité de formation et de recherche en économie) de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Vous dépendez de plusieurs interlocuteurs.



Les personnels de l'École d'économie de la Sorbonne et de l'université plus généralement abordent chacun un champ spécifique de la vie étudiante. Prenez donc le temps d'identifier le bon contact. Dans le cas contraire, vous risquez de ne pas voir votre demande traitée ou d'allonger le temps de réponse. **Aussi, renseignez l'objet lorsque vous envoyez un mail !**

LES PÔLES DE L'ÉCOLE D'ÉCONOMIE DE LA SORBONNE

Pour les questions et demandes d'ordre administratif :

Secrétariat de la licence 1 simple et des doubles licences

Louiza LEBBAH

Javad HOMAYOUNFAR

Marc POULLIN

Centre Pierre-Mendès-France, 90 rue de Tolbiac, 75013 Paris

Bureau B15.04 (15^e étage)

De 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi

licences1-2.ees@univ-paris1.fr

01 44 07 87 70 ou 01 44 07 87 11 ou 01 44 07 88 77

Bureau des stages et des césures

Karine CHEVALIER

Centre Pierre-Mendès-France, 90 rue de Tolbiac, 75013 Paris

Bureau C13.03 (13^e étage)

stagesl-m1.ees@univ-paris1.fr

cesures.ees@univ-paris1.fr

01 44 07 85 27

Bureau des relations internationales (programmes d'échanges internationaux)

Nil PITRAT

Centre Pierre-Mendès-France, 90 rue de Tolbiac, 75013 Paris

Bureau C22.02 (22^e étage)

iro.ees@univ-paris1.fr

01 44 07 88 20

⇒ Retrouvez ces contacts sur <https://economie.panthéonsorbonne.fr>

Pour les questions et demandes d'ordre pédagogique :

Directrice d'études, responsable de la licence 2

Delphine BROCHARD

Dir-etudes-L2-EES@univ-paris1.fr



Les relevés de notes, l'attestation de réussite au diplôme national de licence et les problèmes d'emploi du temps ou de notes manquantes lors des examens relèvent du secrétariat de la licence 2 et non du responsable de licence.

LES SERVICES ET LES DIRECTIONS DE L'UNIVERSITÉ

Pour les questions administratives et les bourses :

Service de la scolarité administrative - Pôle inscriptions

Centre Pierre-Mendès-France, 90 rue de Tolbiac, 75013 Paris

Bureau C11.05 (11^e étage)

01 1 71 25 11 37

Inscriptions-Administratives@univ-paris1.fr

Service de la scolarité administrative - Pôle bourses

Centre Pierre-Mendès-France, 90 rue de Tolbiac, 75013 Paris

Bureau C11.04 (11^e étage)

01 44 07 88 33

bourses@univ-paris1.fr

⇒ Plus d'informations sur <https://www.panthéonsorbonne.fr/>

Pour choisir ses cours de langue :

Département des langues

Centre Pierre Mendès France, 90 rue de Tolbiac, 75013 Paris
Bureau A7.02 (7^e étage, ascenseurs verts)
01 44 07 88 22

⇒ Plus d'informations sur <https://langues.pantheonsorbonne.fr/>

Pour choisir ses options et ses bonus et participer à la vie étudiante :

Unité d'enseignement et de formation aux activités physiques et sportives (UEFAPS)

Centre Pierre Mendès France, 90 rue de Tolbiac, 75013 Paris
Bureau C8.01 (8^e étage)
01 44 07 88 96
uefaps@univ-paris1.fr

⇒ Plus d'informations sur <https://sport.pantheonsorbonne.fr/>

Antenne vie étudiante au centre Panthéon (activités et bonus culturels)

Centre Panthéon, 12 place du Panthéon, 75005 Paris
Cour d'honneur
01 44 07 77 64
sve@univ-paris1.fr

Antenne vie étudiante au centre Pierre-Mendès-France (activités et bonus culturels)

Centre Pierre-Mendès-France, 90 rue de Tolbiac, 75013 Paris
Bureau C11.04 (11^e étage)
01 44 07 86 30

⇒ Plus d'informations sur <https://www.pantheonsorbonne.fr/vie-etudiante>

Pour être accompagné (projet d'étude, insertion professionnelle et handicap) :

Service commun universitaire d'information et d'orientation (SCUIO)

Centre Pierre Mendès France, 90 rue de Tolbiac, 75013 Paris
Bureau C09.01 (9^e étage)
Du mardi au vendredi de 9 h 30 à 17 h sans interruption
scuio@univ-paris1.fr
01 44 07 88 56 du lundi au vendredi de 14 h à 17 h

⇒ Plus d'informations sur <https://www.pantheonsorbonne.fr/scuio>

Bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP)

Permanence en ligne les mercredis de 12 h à 14 h 30
baip@univ-paris1.fr

⇒ Plus d'informations sur <https://www.pantheonsorbonne.fr/formation/insertion-professionnelle>

Relais handicap

handi@univ-paris1.fr

⇒ Plus d'informations sur <https://www.pantheonsorbonne.fr/vie-etudiante/relais-handicap>

Service de santé universitaire (anciennement SIUMPPS)

Centre Pierre-Mendès-France, 90 rue de Tolbiac, 75013 Paris
Bureau B8.08 (8^e étage, ascenseurs verts)
01 44 07 89 50
siumpps@univ-paris1.fr

⇒ Plus d'informations sur <https://www.pantheonsorbonne.fr/vie-etudiante/sante>

Inscriptions administratives

L'inscription administrative correspond à votre enregistrement comme étudiant à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne pour une année universitaire. Elle se traduit par le paiement des droits d'inscription et la délivrance de la carte étudiante ainsi que des certificats de scolarité.

Elle s'effectue en ligne aux adresses suivantes :

- <http://primo.univ-paris1.fr> si vous n'avez jamais été inscrit(e) à l'université ;
- <http://reins.univ-paris1.fr> si vous êtes déjà étudiant(e) à l'université.

Suivez les indications fournies lors de la saisie en ligne.

Les inscriptions administratives doivent être validées avant le 13 septembre 2021. Passé cette date, vous serez dans l'impossibilité de vous inscrire pour l'année universitaire 2021-2022.



Inscriptions pédagogiques

Les inscriptions pédagogiques se font en ligne et par semestre. Si vous n'avez pas accès à internet, des salles informatiques sont à votre disposition au 4^e étage du centre Pierre-Mendès-France. Les inscriptions pédagogiques consistent à choisir votre groupe de travaux dirigés (TD). Elles déterminent votre emploi du temps, et éventuellement vos bonus. Le choix de la langue doit être compatible avec votre emploi du temps (cours magistraux et TD).

Nous vous rappelons que la mineure et la langue sont obligatoires. Vous aurez jusqu'au 2 octobre 2021 pour changer de mineure si vous le souhaitez. Seuls les bonus sont facultatifs. En cas de problème, contactez directement votre secrétariat de scolarité.

Sauf dérogation, les étudiants sont inscrits sous le régime du contrôle continu. A ce titre, ils doivent impérativement assister aux séances de TD et y accomplir les travaux demandés, sous peine de défaillance.

Les étudiants qui partent en mobilité internationale doivent s'inscrire en « semestre international » lors des inscriptions pédagogiques.



Vous devez vous assurer que vos choix d'emploi du temps n'entraînent aucun chevauchement de cours.

- Pour l'essentiel des inscriptions pédagogiques (choix des matières optionnelles et des TD...), vous devez vous inscrire sur le site <https://ipweb.univ-paris1.fr/> ;
- Pour les langues, consultez le site <https://langues.panthonsorbonne.fr/> ;
- Pour le sport, rendez-vous sur le site <https://sport.panthonsorbonne.fr/>.

FINALISATION DE L'INSCRIPTION PÉDAGOGIQUE

N'oubliez pas, dès l'inscription pédagogique sur IP-WEB, de valider et d'enregistrer une copie de votre contrat pédagogique.

Consultez régulièrement votre contrat pédagogique sur l'environnement numérique de travail (ENT), au moins au début de chaque semestre. Il s'agit du document qui atteste de vos choix

d'inscription. Vous devez y retrouver le numéro de votre TD (groupe de travaux dirigés), le choix de la langue obligatoire et le cas échéant vos bonus.

En effet, vous êtes responsable de votre inscription pédagogique. Ainsi, sauf problème technique, vous serez considéré comme responsable de toute erreur d'inscription. Si vous constatez une anomalie dans votre inscription pédagogique, prenez contact rapidement avec votre secrétariat.

INSCRIPTION EN EXAMEN TERMINAL

Si vous faites face à des contraintes fortes, en raison d'un travail salarié ou d'une maladie de longue durée par exemple, qui sont incompatibles avec le suivi des travaux dirigés, vous pouvez demander une dérogation pour passer en examen terminal, pour une ou plusieurs matières.

Pour ce faire, vous devez prendre contact dès la rentrée avec la directrice d'études par mail (Dir-etudes-L2-EES@univ-paris1.fr) en apportant les justificatifs nécessaires. Attention, il ne sera plus possible de choisir ce statut pour le premier semestre après les vacances de la Toussaint.

L'inscription en examen terminal ne dispense pas de participer aux inscriptions pédagogiques en ligne. Il existe un groupe « examen terminal » auquel les étudiants demandent leur rattachement.

Calendrier du début de semestre

Ce calendrier est commun à l'ensemble des étudiants inscrits en licence 2.

- **13 septembre 2021 : début des cours magistraux (CM) ;**
- **20 septembre 2021 : début des TD (sauf information contraire de l'enseignant pour certaines matières).**



Espace numérique de travail

Vous avez un compte sur votre espace numérique de travail (ENT). À partir de ce compte, vous disposez également d'un courriel. Vous pouvez consulter vos résultats, retrouver les cours des enseignants sur l'EPI, les dates et les lieux d'affectation de vos partiels, télécharger ou imprimer des relevés de notes, votre certificat de scolarité, votre contrat pédagogique...

Nous vous invitons à lire attentivement le guide à propos de l'espace numérique de travail disponible sur <https://cours.univ-paris1.fr/>.

Attention, si vous rencontrez un problème d'accès à l'EPI pour un cours spécifique, demandez à l'enseignant responsable du cours qu'il vous inscrive manuellement à cet EPI.



Enseignements et examens

Vous allez suivre tout au long de l'année différents cours. L'enseignement des matières se répartit en semestre et en unité d'enseignement (UE). Vous avez deux formules : les cours magistraux (CM) et les travaux dirigés (TD), ces derniers étant soumis à un contrôle d'assiduité. **Seules trois absences justifiées sont tolérées. En cas de non-respect de cette règle de présence, vous serez déclaré « défaillant ».**

L'organisation de la deuxième année diffère peu de celle de la première année. Au-delà des enseignements économiques obligatoires, vous devrez choisir pour chacun des deux semestres de l'année universitaire :

- une mineure ;
- un TD de langue vivante 1 (LV1).

De plus, au second semestre (noté S4), vous devez nécessairement suivre un cours enseigné en langue anglaise. Vous aurez le choix entre :

- un cours d'économie internationale « Économie et politique européenne » (division 2) ;
- un cours de mathématiques « Calcul matriciel et optimisation » (division 1).

Ce choix sera à préciser lors des inscriptions pédagogiques du second semestre et sera fixé par la division dans laquelle vous vous inscrirez. Il est possible de changer de division entre les 2 semestres. Pour ces deux matières, vous pourrez opter pour un enseignement de TD en français ou en anglais. Mais dans tous les cas, vous devrez assister au TD relevant de votre division.

Par exemple, si vous prenez le cours en anglais « Économie et politique européenne » (EPE), qui est offert à la division 2, votre groupe de TD est nécessairement aussi rattaché à la division 2. Ce qui implique que la brochure de TD sera en anglais. Pour vous préparer à suivre ce cours, vous avez la possibilité de vous inscrire au premier semestre à un TD d'anglais pour économiste. Trois créneaux horaires sont prévus. Les inscriptions se font sur l'EPI *InfoL2*, sur la page d'accueil au moment des inscriptions pédagogiques. L'inscription dans ce TD d'anglais se substitue alors au TD de LV1 obligatoire du premier semestre.

Un contrôle des connaissances s'effectue tout au long du semestre dans les matières qui ont des travaux dirigés, c'est le contrôle continu (CC). La note en fin de semestre est déterminée par la moyenne entre votre note de contrôle continu (moyenne des différents contrôles) et celle du partiel, qui est un examen à la fin du semestre.



Certains cours sont évalués en contrôle continu intégral (CCI). Cela signifie qu'il n'y a pas de partiels en janvier mais un ensemble d'interrogations tout au long du semestre.

Pour valider votre année vous devez obtenir une moyenne générale de 10 ou plus. Cette moyenne se calcule sur trois niveaux :

- **premièrement l'unité d'enseignement (UE).**

Elle se compose de matières dont les notes se compensent (principe de compensation). Pour valider une UE, vous devez avoir 10 (ou plus) de moyenne entre les notes des matières qui la composent. Attention, toutes les matières n'ont pas le même coefficient ;

- **deuxièmement le semestre.**

Pour valider un semestre vous devez obtenir 10 (ou plus) de moyenne entre les UE. Les UE se compensent entre elles ;

- **troisièmement l'année.**

Pour valider l'année vous devez obtenir 10 (ou plus) de moyenne entre les deux semestres. Les semestres se compensent.

Les bonus sont des bonifications (jusqu'à 0,5 point et deux bonus au maximum par semestre) qui sont ajoutés à la moyenne semestrielle.

Les résultats en fin de semestre sont soumis à un jury qui les contrôle et délibère. Les résultats sont officiels après ces délibérations.



Un résultat qui valide une matière, une UE ou un semestre est conservé (principe de capitalisation).

Il existe deux sessions pour valider votre année : la première session à la fin de chaque semestre (janvier et mai) et la seconde session (rattrapages) pour les matières non validées lors de la première session, généralement en juin.

La note retenue, dans chaque matière, est la meilleure note des deux sessions.

En cas d'échec à la seconde session vous pourrez redoubler, ou, si vous avez au moins validé un semestre, obtenir le statut d'ajourné autorisé à composer (AJAC). Cela vous permettra de passer l'année supérieure avec la dette des matières non-validées (que vous devez absolument valider l'année suivante). **Le nombre d'inscriptions à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est limité à cinq pour l'ensemble de la licence (à trois pour la licence 1 et la licence 2) et vous ne pouvez pas tripler une année.**

Handicap et maladie chronique

Si vous souffrez d'un handicap ou êtes atteint d'une maladie chronique invalidante pouvant affecter votre scolarité, vous pouvez bénéficier d'un plan d'accueil personnalisé qui vous donnera droit à certains aménagements (tiers temps supplémentaire pour composer, horaires aménagés, aide matérielle...).

Pour en bénéficier, il faut demander avant le 19 novembre 2021, un rendez-vous à la référente handicap à handi@univ-paris1.fr.



Stages

Le stage correspond à une période temporaire de mise en situation en milieu professionnel au cours de laquelle l'étudiant acquiert des compétences professionnelles et met en œuvre les acquis de sa formation. **Tout étudiant inscrit pédagogiquement à l'École d'économie de la Sorbonne peut faire un stage dès sa première année de licence.**

Tout stage est encadré par une convention de stage dûment signée. Le stage doit porter sur une ou des **missions conformes au projet pédagogique de la licence d'économie** et approuvées par la directrice d'études. La demande de convention est à remplir en ligne et doit être notifiée au bureau des stages et des césures (coordonnées dans la section contacts de l'École d'économie de la Sorbonne ci-dessus).

➤ Plus d'informations sur <https://economie.pantheonsorbonne.fr/insertion-pro/stages>



Changement d'orientation

En fin de 1^{er} semestre, vous pouvez changer d'unité de formation et de recherche (UFR). **Les démarches sont à faire généralement en novembre.** Si vous ne voulez pas poursuivre vos études en économie, vous devez vous rendre directement auprès de l'UFR que vous voulez rejoindre, pour y retirer un dossier de demande de réorientation.

Ce dossier doit être nécessairement supervisé par le Service commun universitaire d'information et d'orientation (coordonnées dans la section contacts des services et directions de l'université) avant d'être déposé auprès du département que vous souhaitez rejoindre.



Mobilité d'études

Partir en mobilité, c'est améliorer sa pratique linguistique, découvrir d'autres cultures, disposer d'atouts utiles à sa carrière professionnelle ou encore gagner en indépendance.

Pour toute information et demande au sujet des programmes d'échanges internationaux de l'École d'économie de la Sorbonne, vous pouvez contacter le bureau des relations internationales (coordonnées dans la section contacts de l'École d'économie de la Sorbonne ci-dessus).

MOBILITÉ EN LICENCE 2 ET EN LICENCE 3

En licence 2 et en licence 3, il est possible de partir en mobilité, au premier semestre, au second ou à l'année, en Europe avec le programme Erasmus+ ou hors Europe par le biais des programmes internationaux (Amérique du Nord, Amérique latine, Asie et Afrique du Nord).

Les candidatures pour une mobilité en licence 2 se font lors en licence 1.

Pour ceux qui n'auraient pas été déjà sélectionnés lors du premier appel, il est toujours possible de partir au second semestre en mobilité en répondant au second appel à candidatures qui a lieu en septembre.

Pour une mobilité en licence 3, la candidature se fait pendant l'année de licence 2, lors du premier appel à candidatures, qui a lieu en décembre 2021 pour les mobilités hors Europe et en mars 2022 pour les mobilités en Europe.

MOBILITÉ D'ÉTUDES EN EUROPE

Vous trouverez toutes les informations pour vos projets de mobilité sur le site de la direction des relations internationales (DRI) de l'université : <https://international.pantheonsorbonne.fr/>. Vous pouvez également contacter la direction par courriel à outgoingeurope@univ-paris1.fr.

MOBILITÉ D'ÉTUDES HORS EUROPE

Des mobilités hors Europe sont possibles dans le cadre des programmes bilatéraux et du projet de Mobilité internationale de crédits (MIC). Ces mobilités vous permettent de bénéficier automatiquement d'une bourse d'études d'un montant de 700 € par mois et d'une aide aux

frais de voyage. Chaque année, le nombre de places disponibles est environ de 20 en Égypte, en Russie, en Tunisie et en Ukraine.

Vous pouvez consulter les places disponibles sur le site de la DRI de l'université et contacter la direction par courriel à outgoingworld@univ-paris1.fr.

MODALITÉS DE CANDIDATURE

1. Prenez connaissance des procédures de candidature sur le site de la DRI de l'université et consultez la carte des mobilités pour plus d'informations sur nos établissements partenaires : outgoing.univ-paris1.fr/publisher/1/fra
2. Lorsque votre projet est finalisé, faites valider votre contrat pédagogique par l'enseignant délégué aux relations internationales. Puis, remplissez votre candidature dématérialisée via ce lien : https://bit.ly/Candidatures_Mobilités
3. **Soumettez votre dossier complet avant la date limite indiquée par le bureau des relations internationales.**





Une publication du pôle communication de l'École d'économie de la Sorbonne

Directeur de la publication : Bertrand Wigniolle

Rédaction : Diakho Camara

Réalisation : Diakho Camara

Photos : Pascal Levy,
direction de la communication de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

*#Restez
connectés!*

www.economie.pantheonsorbonne.fr



Sorbonne School of Economics



@EESorbonne